

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2024-2025

Conseil d'établissement de l'école secondaire des
Patriotes-de-Beauharnois

incluant :

1. Reddition de comptes du projet éducatif 2024-2027 pour l'année scolaire 2024-2025
2. Reddition de comptes du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers membres de la communauté scolaire,

C'est avec un grand plaisir et une profonde fierté que je vous présente le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Cette année a été riche en défis, en apprentissages et en réalisations, et ce rapport reflète l'engagement collectif de toute notre communauté à offrir un environnement scolaire stimulant, inclusif et bienveillant.

Au cours de l'année, nous avons travaillé de concert avec la direction, le personnel enseignant, les élèves et les parents pour soutenir la réussite éducative et le bien-être de tous. Nos efforts ont porté fruit dans plusieurs domaines : vous en constaterez l'état dans les pages suivantes. À ce rapport annuel, nous vous joignons aussi la reddition de comptes du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation ainsi que celle liée à l'avancement de notre projet éducatif 2024-2027.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication, ainsi que chacun des acteurs de notre école qui contribuent quotidiennement à faire de notre milieu un lieu d'apprentissage dynamique et accueillant. Ensemble, nous continuerons à bâtir une école où chaque élève peut s'épanouir pleinement.

Bonne lecture,

Michelle Laflèche
Présidente du conseil d'établissement
École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois

Table des matières

1	Présentation du conseil d'établissement	4
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2	Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	4
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3	Résultats obtenus	7
	2.3.1 Résultats du projet éducatif 2024-2027 pour 2024-2025	7
	2.3.2 État du plan d'actions 2024-2025.....	7
	2.3.3 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation	9
	Annexes du rapport annuel	10

1 Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (Ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Charruau, Caroline	Représentante des parents
Desjardins, Caroline	Représentante des parents
Lafèche, Michelle	Représentante des parents et présidente
Laurin, Martine	Représentante des parents
Longtin, Annick	Représentante des parents
Dupray, Stéphane	Enseignant
Girard, Carine	Enseignante
Huneault, Jonathan	Enseignant
Bouthillier, Sophie	Personnel de soutien
Marchand, Étienne	Personnel professionnel
Desgroseilliers, Camille	Élève
Lapierre, Julie Anne	Représentante des parents - substitut
McKenna, Valérie	Représentante des parents - substitut
Normandeau, Marie-Ève	Représentante des parents - substitut
Noubissie Ngadeu, Samuel Desire	Représentant des parents - substitut

2 Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Dates (jour-mois-année)	Type de séances Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
21 octobre 2024	Ordinaire
18 novembre 2024	Ordinaire
16 décembre 2024	Ordinaire
10 février 2025	Ordinaire
18 février 2025	Extraordinaire
24 mars 2025	Ordinaire
28 avril 2025	Ordinaire
26 mai 2025	Ordinaire
25 juin 2025	Ordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	10-2024	Adopté	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	12-2024	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	05-2025	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	06-2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	04-2025	Consultation effectuée	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	06-2025	Approuvé	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Sans objet
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet particulier)			Sans objet
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	02-2025	Consultation effectuée	
Consultation sur les critères de sélection de la direction			Sans objet
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	10-2024	Diffusion effectuée	
Transmission de documents à l'intention des parents			Sans objet
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	02-2024	Approuvé	Journées pédagogiques école Horaire des examens
	03-2025		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	04-2025	Consultation effectuée	

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la Loi sur l'instruction publique et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	02-2025	Approuvé	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	10-2024	Approuvé	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	02-2025 03-2025 04-2025	Approuvé	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	Chaque séance	Approuvé	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers	10-2024	Approuvé	
Consultation des parents	03-2025	Consultation effectuée	Sondage aux parents du PEVR
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	02-2025		
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	06-2025	Approuvé	Planification des activités et frais exigés
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	02-2025		Photos scolaires
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Chaque séance	Approuvé	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Chaque séance		Campagnes de financement
Adoption du budget annuel de l'établissement	05-2025	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Approbation des frais de surveillance des dineurs	04-2025	Approuvé	
Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances	10-2024	Adopté	

2.3 Résultats obtenus

2.3.1 Résultats du projet éducatif 2024-2027 pour 2024-2025

Objectif	Indicateur	Cible	Départ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus (compétence assurée) en français -Écrire – 5 ^e année du secondaire	Taux de compétence assurée : Résultat MÉQ <i>Écrire</i> – 5 ^e année du secondaire	Augmenter la proportion d'élèves ayant une compétence assurée.	56,77%	41,36%		
Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus (compétence assurée) en mathématique – 3 ^e année du secondaire - <i>Raisonner</i>	Taux de compétence assurée : Résultat final – 3 ^e année du secondaire – <i>Raisonner</i>	Augmenter la proportion d'élèves ayant une compétence assurée.	42,18%	50,79%		
Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification	1- Réussite en <i>Français</i> , 5 ^e secondaire 2- Certification en FMS 3- GLOBAL	Augmenter le taux global de sorties avec diplôme ou qualification	1. 87,01% 2. 60% 3. 82,6%	1. 78,65% 2. 62,5% 3. 77,21%		
Augmenter l'autocontrôle et les comportements attendus afin de favoriser les habiletés sociales positives	Nombre d'élèves expulsés de classe à plus de 3 reprises	Diminuer le nombre d'élèves expulsés de classe à plus de 3 reprises	72 élèves	110 élèves		

2.3.2 État du plan d'actions 2024-2025

Objectif 1 : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus (compétence assurée) en français – <i>Écrire</i> – 5 ^e année du secondaire		
Moyens	Évaluation	Planifier 25-26
Action n° 1 CAP en français en utilisant la pédagogie à rebours	Réalisation d'une SAÉ en 5 ^e secondaire. Ce moyen a été peu efficace, car les contenus doivent être propres au niveau d'enseignement	Modifier le contenu de la CAP pour travailler dans les niveaux précédents
Action n° 2 Formation sur les pratiques d'enseignement efficaces de la grammaire (phrase donnée, controverse...)	Tenue de la formation sur la controverse orthographique par une formatrice externe qui a offert de bons résultats. Il faut poursuivre les formations.	Conserver et bonifier pour tous les niveaux en fonction des sommes dévouées aux libérations
Action n° 3 Privilégier les rencontres matières une fois par mois	N'a pas été mis en place	Créer, à structurer en 2025-2026 pour développer une vision harmonisée des pratiques
Action n° 4 Tutorat	Le co-enseignement a porté ses fruits chez les élèves qui en ont bénéficié.	Maintenir et structurer l'offre selon les contenus

Objectif 2 : Augmenter la proportion d'élèves qui obtiennent 70% et plus (compétence assurée) en mathématique – 3e année du secondaire - Raisonner		
Moyens	Évaluation	Planifier 25-26
Action n° 1 CAP en mathématique	Réalisation d'une SAÉ en 1 ^{re} sec. Les résultats ont été concluants et la compréhension des élèves a été améliorée.	Conserver et bonifier vers la 2 ^e secondaire
Action n° 2 Pérenniser, publiciser, bonifier le CAM (centre d'aide mathématique) pour chacun des cycles.	Le local est existant, mais son offre est peu connue.	Maintenir et structurer en fonction de thématiques
Action n° 3 Maintien de périodes d'appui	Le co-enseignement a porté ses fruits chez les élèves du 1 ^{er} cycle qui en ont bénéficié.	Maintenir et structurer l'offre selon les contenus
Action n° 4 Tutorat	Le co-enseignement a porté ses fruits chez les élèves qui en ont bénéficié.	Maintenir et structurer l'offre selon les contenus

Objectif 3 : Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification		
Moyens	Évaluation	Planifier 25-26
Action n° 1 Déploiement des passions	Un meilleur sentiment d'appartenance est noté en 1 ^{re} sec.	Bonifier à tous les niveaux
Action n° 2 Valoriser les parcours de formation aux métiers semi-spécialisés et professionnels	Tous nos élèves quittant FMS, Tremplin et Transit étaient inscrits en poursuite de scolarisation.	Bonifier l'offre d'activités pour faire connaître les parcours aux élèves et aux parents
Action n° 3 Clarifier les contenus et les voies de sortie des parcours offerts	Plusieurs rencontres individuelles ont eu lieu, ce qui a permis de clarifier leur parcours.	Bonifier l'offre d'activités offertes à tous les élèves
Action n° 4 Valorisation des bons coups	Une planification pour l'année 25-26 a été effectuée.	Créer un tableau d'honneur
Action n° 5 Développement de stratégies de lecture transdisciplinaires	Cette action n'a pas été mise en place.	Créer, fait partie du plan de développement professionnel
Action n° 6 Privilégier les rencontres matières une fois par mois	Cette action n'a pas été mise en place.	Créer, à structurer en 2025-2026 pour développer une vision harmonisée des pratiques

Objectif 4 : Augmenter l'autocontrôle et les comportements attendus afin de favoriser les habiletés sociales positives		
Moyens	Évaluation	Planifier 25-26
Action n° 1 Application du code de vie	Il faut poursuivre les efforts visant à assurer une application équitable et uniforme des règles scolaires.	Maintenir et appliquer les nouvelles consignes en matière de civisme
Action n° 2 CoP sur le climat scolaire / comité Positif	Une planification pour l'année 25-26 a été effectuée.	Maintenir et bonifier les actions du comité Positif
Action n° 3 Appropriation du SOI	Le SOI a été implanté, mais les intervenants doivent toujours se l'approprier pour l'utiliser efficacement	Clarifier l'utilisation des indicateurs SOI pour obtenir des données réelles
Action n° 4 Ateliers, sous-groupes et activités de prévention sur divers thèmes	Les ateliers en classe nous permettent de cibler les élèves ayant besoin d'interventions de niveaux 2 et 3.	Maintenir et bonifier selon les besoins présentés par les élèves.

2.3.3 Résultats du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

	Violence	Intimidation	Actes de violence à caractère sexuel
Nature des événements (signalements et plaintes)	22	52	9

Nos principales réalisations

Les mesures de prévention et d'action :

- Diffusion des règles de vie aux élèves, au personnel et aux parents afin d'établir et faire appliquer les mêmes règles par tous les intervenants ;
- Déploiement des TÉS école en classe plutôt qu'au local de retrait ;
- Ateliers Liberté de choisir, CALACS, cyberintimidation, sexto, habiletés sociales, anxiété et gestion de la colère offerts aux élèves ;
- Ateliers offerts par le policier sociocommunautaire attiré à l'école ;
- Promotion par la modélisation du respect et de la politesse ;
- Utilisation du SOI - Mozaik pour consigner les situations ;
- Aviser les élèves concernés des démarches entreprises pour résoudre le problème ;
- Présence d'intervenants pour soutenir la gestion de conflit ;
- Proactivité des intervenants pour signaler un événement de violence ou d'intimidation ;
- Surveillance active dans les aires communes (enseignants, TES, surveillants des diners, agent de sécurité) ;
- Continuer de fournir du matériel aux élèves pour les jeux lors de la période du dîner ;
- Participation aux journées thématiques, aux kiosques à l'heure du dîner et à la promotion sur les réseaux sociaux de l'école.

Collaboration des parents :

- Meilleure communication avec les parents par l'utilisation du SOI;
- Augmentation des communications entre les éducateurs spécialisés et les parents;
- Implication de l'équipe des services aux élèves à certains plans d'intervention afin d'établir un lien de confiance.

Les effets de nos actions :

- ✓ Dans la très grande majorité des cas, aucune récurrence des situations d'intimidation et de violence.
- ✓ Plusieurs situations d'intimidation se produisent en début d'année, mais nos interventions font qu'aucune récurrence ne survient.

Les défis qui persistent

Autres difficultés :

- Malgré la visibilité des intervenants, certains élèves ne vont pas chercher d'aide.
- Assurer une application cohérente et constante des règles entre les enseignants, les surveillants, les éducateurs et tous les autres intervenants.
- Actions à privilégier pour la déclaration des événements d'actes de violence à caractère sexuel.

Les améliorations souhaitables

- Encourager une culture partagée de l'encadrement et du respect des règles;
- Outiller davantage les intervenants concernant les actes de violence à caractère sexuel;
- Déploiement du questionnaire de bien-être;
- Présentation des grandes lignes du plan de lutte à la rentrée scolaire;
- Utilisation élargie du SOI - Mozaik pour une meilleure utilisation à des fins statistiques;
- Meilleure utilisation du local de retrait.

Annexes du rapport annuel

Loi sur l'instruction publique

École

Article 82

Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire.

Le rapport annuel est préparé conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6.

1988, c. 84, a. 82; 1997, c. 96, a. 13; 2020, c. 1, a. 27.

Article 83

Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

1988, c. 84, a. 83; 1997, c. 96, a. 13; 2002, c. 63, a. 8; 2016, c. 26, a. 7.

Article 83.1

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève.

2012, c. 19, a. 7.